



CRÉATIONS D'ENTREPRISE

Une nouvelle année record

Après une année de stabilité en 2005, la région enregistre en 2006 une forte hausse du nombre de créations d'entreprise (+5,5%), moins élevée cependant qu'en 2003 (+6,6%) et 2004 (+9,6%). En 2006, 4 494 entreprises ont été créées, reprises ou réactivées en Champagne-Ardenne. C'est une nouvelle année record pour la création d'entreprise. Les aides publiques et les dispositifs mis en place, depuis 2003, semblent avoir encouragé la création d'entreprise.

Au niveau national, après une année de léger repli en 2005, le nombre d'entreprises créées repart à la hausse (+1,7%). Le nombre de créations d'entreprise augmente dans toutes les régions de France métropolitaine à l'exception de la Franche-Comté (-2,3%) et de la Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,4%). A l'instar de la région Champagne-Ardenne, la Bourgogne, la Basse-Normandie, l'Auvergne, l'Alsace et la Corse enregistrent des évolutions annuelles supérieures à +5%. Les régions traditionnellement les plus dynamiques, Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon présentent des taux d'évolution plus faibles, évoluant entre -0,4% et +2,2%.

Les évolutions départementales sont contrastées. Les Ardennes se démarquent avec une forte hausse du nombre d'entreprises créées (+17%). En 2006, elles représentent 22,2% des créations champardennaises contre 20,1% l'année précédente. L'Aube (+6,2%) et la Marne (+4,2%) connaissent des évolutions proches de celle observée en région et regroupent respectivement 22,5% et 44,3% des créations champardennaises. A l'inverse, la Haute-Marne, après une croissance marquée en 2005 (+10,9%), enregistre une baisse en 2006 (-9,3%) et ne compte plus que 11% des créations de la région.

En 2006, 7 créations sur 10 sont des créations nouvelles

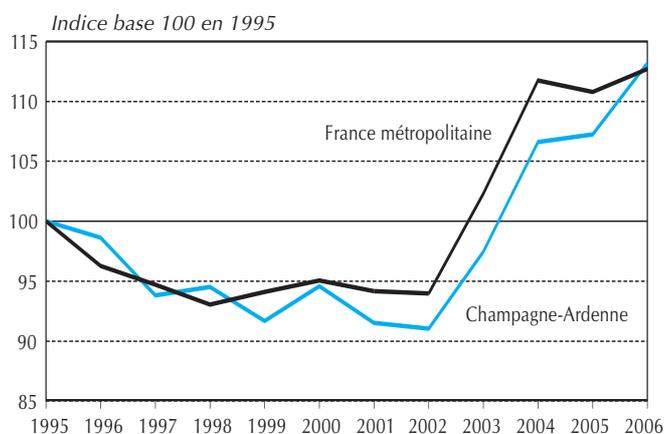
Le nombre de créations d'entreprise entièrement nouvelles atteint 3 121 unités en 2006 contre 2 940 en 2005. Après deux années de fortes hausses en 2003 et 2004, supérieures à +10%, et une année 2005 marquée

par une augmentation moins soutenue (+2,9%), le nombre de créations ex-nihilo progresse de +6,2% en 2006.

Leur poids dans l'ensemble des créations ne cesse d'augmenter. En 2006, près de 70% des créations champardennaises sont entièrement nouvelles, 72% au niveau national. Entre 1995 et 2002, leur part est passée, dans la région, de 59,1% à 62,9% pour atteindre 65% en 2003.

Depuis 2003, les nouveaux créateurs, qui créent pour la

Créations d'entreprise



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Champ ICS

Créations d'entreprise par département

Unités : nombre et %	2006	Évolution 2006/2005	Taux de création*
Ardennes	999	+17,0	12,0
Aube	1 013	+6,2	10,8
Marne	1 992	+4,2	11,1
Haute-Marne	490	-9,3	8,9
Champagne-Ardenne	4 494	+5,5	10,9
France métropolitaine	307 317	+1,7	12,1

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Champ ICS

* Rapport du nombre de créations de l'année 2006 au stock d'entreprises au 1^{er} janvier 2006

Créations d'entreprise par secteur d'activité

Unités : nombre et %

Secteurs d'activité	2006	Variation 2006/2005	Taux de création
Industries agricoles et alimentaires	160	-7,0	9,1
Industrie hors IAA	222	+0,5	6,7
Construction	719	+17,9	11,9
Commerce-Réparation	1 283	+3,9	12,3
Transports	120	+17,6	8,9
Activités immobilières	182	+24,7	24,3
Services aux entreprises	633	-1,1	11,7
Services aux particuliers	874	+8,7	13,4
dont hôtels-café-restaurants	454	+11,3	13,6
Education, santé, action sociale	301	-8,5	5,4
Ensemble	4 494	+5,5	10,9

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) - Champ ICS

*Rapport du nombre de créations de l'année 2006 au stock d'entreprises au 01/01/2006

première fois leur entreprise, sont de plus en plus nombreux à choisir le statut de société plutôt que celui d'entreprise individuelle. La loi pour l'initiative économique n'exige plus de capital minimum à la création d'une société et protège les biens personnels des créateurs en cas de problèmes de trésorerie. En 2006, ils sont 48,6% à faire ce choix, majoritairement en SARL ou EURL, contre seulement 39,6% en 1996.

Les reprises d'entreprise sont plus nombreuses qu'en 2005 - 705 contre 680 - mais progressent moins que les créations pures.

Les créations dans la construction sont florissantes

Après une année 2005 morose, le secteur de la construction enregistre la plus forte hausse du nombre de créations d'entreprise (+17,9%) et du nombre d'entreprises créées ex-nihilo (+20,3%). Avec 719 créations d'entreprise, dont 576 unités entièrement nouvelles, il représente, en 2006, une création sur six. Les créations des secteurs du commerce et des services continuent leurs progressions avec des hausses plus fortes qu'en 2005, respectivement +3,9% et +4,4%. En 2006, 29% des créations concernent le secteur du commerce et 57% le secteur des services. Les créations dans le secteur de l'industrie reculent de -2,8%.

Les activités immobilières en pleine croissance

Comme en 2005, dans le secteur des services, l'immobilier se démarque avec la plus forte hausse du nombre d'entités créées (+24,7%). Sur les 182 créations enregistrées en 2006, 152 sont des entreprises entièrement nouvelles. Les transports enregistrent la deuxième plus forte évolution d'entreprises créées (+17,6%), suivis des services aux particuliers (+8,7%). La création du chèque emploi service universel (CESU) en 2005, disponible le 1^{er} janvier 2006, semble avoir favorisé la création d'entreprise dans les services personnels et domestiques qui augmente de +18,2%. Les services aux particuliers sont aussi portés par la croissance du nombre de créations d'entreprise dans l'hôtellerie et la restauration (+11,3%), où le nombre de reprises augmente fortement (+16,9%). Après avoir décollé en 2004 (+18,9%) et stagné en 2005 (+0,9%), le nombre de créations dans les services aux entreprises diminue en 2006 de -1,1%. La hausse dans les services de conseils et d'assistance (+1,6%) ne compense pas la baisse des créations dans les secteurs des postes et télécommunications, les services opérationnels et la recherche et développement. ■

Sandrine Dagnicourt
Joëlle Béthune

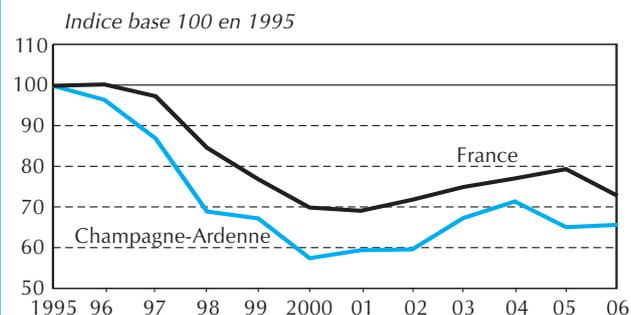
Légère hausse des défaillances d'entreprises

En 2006, 658 entreprises champardennaises ont fait l'objet d'une procédure de règlement judiciaire (données provisoires en date de jugement). Par rapport à 2005, le nombre de défaillances d'entreprise augmente légèrement de 0,9% alors qu'elles baissent en France de 8,3%.

Les évolutions sont contrastées selon les départements. Le nombre de défaillances jugées baisse sensiblement dans la Marne mais progresse dans les trois autres départements de la région : +3,1% dans les Ardennes, +2% dans l'Aube et +35,7% en Haute-Marne.

Le nombre de jugements diminue dans la construction (-10,0%) et l'industrie (-5,5%). En revanche, les services, qui concentrent 35% de l'ensemble des défaillances d'entreprise, connaissent une hausse de leur défaillance de 4%. Dans le commerce, le nombre de jugements augmente fortement (9,1%).

Évolution du nombre de défaillances de 1995 à 2006



Source : BODACC, traitement Insee

DÉFINITIONS

Une entreprise est une unité institutionnelle dotée d'une autonomie juridique, qui combine des facteurs de production (capital, travail) pour produire des biens et des services vendus sur un marché.

Les termes "**créations d'entreprise**" ou "**immatriculations**" englobent ici les créations (nouvelles ou par reprise) et les réactivations.

Une unité juridique est considérée comme une création si elle n'existait pas avant ou si elle n'avait jusque là aucune activité économique. La distinction entre création nouvelle et création par reprise se réfère aux moyens de production de l'entreprise créée. La création est dite nouvelle, ou encore ex-nihilo, si les moyens de production associés à l'unité juridique sont nouveaux. La création est dite par reprise si la nouvelle unité juridique a repris des moyens de production déjà existants.

Une unité juridique, dans le cas d'une personne physique, est considérée comme réactivée si elle reprend une activité après l'avoir cessée, et à ce titre avait déjà fait l'objet d'une immatriculation dans le répertoire Sirène.

Champ ICS : Industrie, Construction, Commerce et Service à l'exclusion de l'agriculture, des services financiers, de l'administration, des activités associatives et de la location de biens immobiliers.

La notion de défaillance correspond à l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, par un jugement du tribunal de commerce ou du tribunal de grande instance à l'encontre d'une entreprise suite à une cessation de paiements. Le but de la procédure de redressement est de sauver l'entreprise. Cependant, on estime que 90% des procédures aboutissent à la liquidation.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec celle de **cessation** (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10% et 20%), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprise. En effet, la majorité des cessations fait suite à un arrêt d'activité avec ou sans reprise par un tiers pour diverses raisons : départ à la retraite, problèmes personnels, décès, difficultés économiques sans dépôt de bilan.